L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 OCTOBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 29 OCTOBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoey, Macon & O'Connor, au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre,—livres d'auteurs français.

Faïences—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Les programmes démocratiques.

Il y a quelques jours, le *Democrat* publiait les réponses faites par les candidats à la législature à des questions proposées par un de ses rapporteurs. Nous avons été frappé de l'unanimité avec laquelle les candidats ont déclaré qu'ils acceptaient sans réserve les programmes des conventions d'Etat et de paroisse. Nous aimons à croire que nos aspirants honorables se sont contentés d'endosser de confiance ces programmes et qu'ils ne les ont pas examinés avec une grande attention.

Ces adresses sont généralement l'œuvre d'un comité de deux ou trois membres et elles sont acceptées assez légèrement par des assemblées qui, après avoir rempli leur objet principal, le choix des candidats, ont hâte de se dissoudre.

Pour notre part, nous ne poussons pas l'esprit de discipline jusqu'à accepter pour notre *credo* ces élucubrations dans lesquelles se glissent souvent des hérésies au milieu des banalités à l'ordre du jour.

Le programme de Baton Rouge est loin de nous satisfaire et nous pourrions critiquer plusieurs des idées qu'il renferme. Nous nous contenterons pour aujourd'hui, d'en signaler une que nous trouvons dans le paragraphe premier.

Entr'autres engagements pris au nom du parti figure celui-ci: "la restriction du patronage dangereux du pouvoir exécutif de l'Etat."

Nous dirons carrément que loin de restreindre ce pouvoir, il y a eu lieu de l'étendre, sauf à en entourer l'exercice de certaines garanties.

C'est, selon nous, une des plus graves erreurs que le peuple américain ait commises, de croire qu'il était de l'essence de la démocratie de multiplier les emplois électifs. Une longue expérience de ce système a prouvé outre mesure, qu'il allait à l'encontre de l'objet proposé: l'efficacité des services publics.

Or, dans les conditions où l'extension du suffrage universel à 70,000 affranchis ignorants a placé la Louisiane, les vices du système ne sont devenus que plus apparents.

Où en seraient la plupart des paroisses de la Louisiane, si une loi récente n'avait donné au gouverneur le pouvoir d'ajouter un certain nombre de membres aux juris de police élus par le peuple?

Quelle est encore la situation de beaucoup de paroisses où l'élément noir domine, avec des juges de paroisse, des greffiers, des shérifs, des juges de paix choisis par le suffrage universel?

A la proposition précitée du programme, nous voudrions, au contraire, que l'on substituât celle-ci: "la restriction de l'application du suffrage universel aux fonctions purement politiques."

Il n'est pas du tout nécessaire au principe de la démocratie qu'un juge, un auditeur, un trésorier, un ingénieur ou voyer, un greffier, un shérif ou un constable, soient élus par le suffrage universel. L'expérience ne prouve que trop combien le système est mauvais, car en supprimant toute hiérarchie il abolit toute responsabilité.

Nous nous étendrons plus longuement sur ce sujet lorsqu'il s'agira de discuter les bases de la nouvelle Constitution. Il nous suffit d'avoir cité cet exemple pour démontrer que le programme de Bâton-Rouge ne doit pas être endossé aveuglément par les candidats.

Si, maintenant, nous passons à l'adresse de la convention de paroisse, nous y voyons à la suite de déclarations générales qui ne doivent être accueillies qu'avec réserve et de quelques recommandations trop vagues, une grosse hérésie présentée sous la forme la plus étrange qu'on puisse imaginer.

L'adresse renferme, en effet, entr'autres recommandations, la suivante:

"La suppression de tous les monopoles et spécialement l'abolition du système actuel des contrats qui n'est en lui-même qu'un monopole dirigé contre les travailleurs."

On ne s'attendait guère, il faut l'avouer, à voir le système de l'adjudication des travaux publics par contrat classé parmi les monopoles!

L'objet de cette belle théorie n'est que trop évident. La coterie qui a contrôlé les élections dans la convention de paroisse, veut en prévision de l'avenir, se ménager les moyens de faire à sa guise les élections primaires. Elle aspire donc à faire abolir le système des contrats afin de permettre à l'administrateur des améliorations qu'elle a choisi, de dépenser comme il l'entendra les fonds de son département et d'employer une armée de journaliers qui, embrigadés, voteront comme un seul homme de ward en ward dans les élections primaires.

Avec la police et la brigade des améliorations sous sa dépendance, la coterie pourra toujours composer la convention de paroisse comme il lui conviendra.

C'est là une perspective peu séduisante. Elle ajoute une raison de fait aux raisons de principe qui nous font combattre le retour à l'ancien système qui a produit de si beaux fruits sous MM. West, Cockran et Lewis et qui a coûté à la ville cinq à six millions de dollars pour nourrir une armée de séides politiques.

Nous voudrions voir les candidats pour les fonctions municipales et les candidats pour la législature se prononcer sur cette partie du programme de la convention, aussi bien que sur les autres questions déjà soulevées.

Si nous en jugeons par les sentiments que nous entendons exprimer de toutes parts, la grande majorité des électeurs n'entend nullement se laisser dicter son choix, elle votera pour les candidats qu'elle considérera comme les plus capables de servir avec indépendance, les intérêts publics.

UNE CARTE DE LA GUERRE D'ORIENT.—Nous avons reçu du major Howell, du génie des Etats-Unis, une carte de la guerre d'Orient préparée par l'ordre du secrétaire de la guerre. Cette carte nous a paru faite avec le plus grand soin et elle est plus détaillée qu'aucune de celles que nous avons vues. On pourrait dire qu'elle vient un peu tard, après la paix de Berlin, mais comme les événements actuels font supposer que cette paix ne sera pas de longue durée, nous mettrons la carte précieusement de côté en prévision de nouvelles complications. Le secrétaire de la guerre ferait bien sans plus attendre, d'ordonner la confection d'une carte de l'Asie méridionale et de l'Afghanistan.

VINS—M. Amédée Couturié, rue Decatur 39, a reçu en débarquement du navire "Léopold et Marie" de Bordeaux, et il a vendre du vin rouge G. M. L.—F. F.—du Château Carsan, Médoc, Fronsac, du Vinaigre de Cessat, Sardines, fruits à l'eau de vie et au jus. Voyez l'annonce.

Pittsburg, Anthracite et Cannel, au gros à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre.—Temps couvert et pluvieux, vents froids du nord tournant à des vents plus chauds du sud; baisse du baromètre.

Température du 28 Octobre 1878.
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin....	52	11
Midi........	69	20
3 P. M........	69	20
6 P. M.....	64	17

Passagers arrivés par le steamship Frankfurt, capitaine Klugkist, de Brême: L. Falk, femme et demoiselle; V. Girard et demoiselle; Mme J. A. Blaffer et famille; G. Miltenberger; C. W. Miltenberger; Mlle E. Frohaska; Dr B. Claveria; E. Sullivan; Mme LeMaitre et 100 passagers d'entrepont.

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 27 octobre 1878.

Rapport officiel:

Décès d'hier, à midi, à aujourd'hui, midi.............. 22
Nouveaux cas............. 19
Vieux cas.............. 55
— 74
Total des cas jusqu'à cette date... 12,929
Total des décès jusqu'à cette date. 3,871

SAM'L CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de samedi, midi, à dimanche, midi.

Ophelia Adams, couleur, 1 1/2 ans, Nlle-Orléans, rue St-Denis, près la rue Sixième.
George May, Nouvelle-Orléans, 45 rue Washington.
Catherine Rosalie, 27 ans, Irlande, 97 rue Quatrième.
Mark, H. Briedy, 2 ans, Nlle-Orléans, coin des rues Jena et Colisée.
Harriett Bailey, 39 ans, Angleterre, 129 rue Carondelet.
Cecilia H. Klees, 2 ans 3 mois, Nlle-Orléans, coin des rues Montegut et Royale.
Joseph Mansfield, 9 ans et 9 mois, Louisiane, coin des rues Amour et Indépendance.
Mary J. Cartayo, 5 1/2 ans, Nouvelle-Orléans, 548 rue Royale.
Eugène Winderberger, 23 ans, France, coin des rues Dauphine et Mazant.
Andrew Nighhart, 15 ans 10 mois, Nlle-Orléans, 180 rue Espagne.
Geo. Julien, 2 ans 8 mois, Nouvelle-Orléans, 96 rue St-Pierre.
P. E. Leblanc, Jr., 4 ans 2 mois Louisiane, 114 rue Kerlerec.
Mlle L. E. Henry, 23 ans, Nouvelle-Orléans, coin des rues Douane et Anthony.
M. Scanlan, 1 an 7 mois, Nlle-Orléans, coin des rues Live Oak et Octavia.
Philip Meyerhafer, 5 ans, Nouvelle-Orléans, coin des rues Annette et Roman.
Margaret Theresa Way, 3 ans, Nlle-Orléans, 82 rue St. Jane.
N. J. J. Evans, 7 mois, Nlle-Orléans, coin des rues Gasquet et Dorgenois.
A. Rosenstreamer, 25 ans, Suède, 82 1/2, rue St-Andrew.
Pauline Menthe, 12 ans, Italie, 117 rue Bienville.
Clarence Evans, couleur, 36 ans, Louisiane, rue Claiborne près Erato.

Morts à l'Hôpital de Charité.

Paul Schwendig, ou Whendig, 23 ans. Michael Seibel, 55 ans.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 28 octobre 1878.

Rapport officiel:

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi..... 23
Nouveaux cas.......... 7
Vieux cas........... 14
— 21
Total des cas jusqu'à cette date. 12,950
Total des décès jusqu'à cette date......... 3,894

SAMUEL CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de dimanche midi, à lundi, midi:

Suzan Goetz, 4 ans, Nouvelle-Orléans, 434 rue Craps.
Cora Little, 6 1/2 ans, Baltimore, rue Prytania près Jena.
L. Albert Blanchard, 9 ans 2 mois, Nlle-Orléans, 165 Louisiana Avenue.
Anastasia, 24 ans, Italie, rue Dauphine.
Louis Lawrence, 2 ans et 2 mois, Louisiane, Gretna.
Xavier Gorio, 45 ans, France, 79 rue Toulouse.
Capt. Wm. Davis, 42 ans, Angleterre, navire anglais Liddesdale.
Lizzie A. Pond, 42 ans, Tenn., coin Huitième et Prytania.
Julia Levy, 10 ans et 11 mois, N. O., coin Villeré et Toulouse.
Louisa H. L. Hincks, 4 ans et 5 mois, N. O., 66 rue des Français.
Alex. Long, Georgia, Algiers.
Wm. Heddeman, 4 ans et 10 mois, N. O., Gretna.
John George Bade, 4 ans et 9 mois, N. O., rue Laurel, près Foucher.
Lida Merkel, 3 ans et 7 mois, Nlle-Orléans, Carrollton.
John H. Rieman, 2 ans et 10 mois, Nlle-Orléans, rue Peters, côté Nord.
Afred Duby, 4 ans, 1 mois et 20 jours, Nlle-Orléans, coin Feliciana et Girod.
J. Butler, 13 ans, Nlle-Orléans, 125 rue St-Jane.
Frank Casreano, 3 1/2 ans, Nlle-Orléans, 523 rue Chippewa.
Gustave Robert Kraebbe, 2 ans, Nlle-Orléans, rue Quatrième, près St-Patrick.
Eliza Sparrow, 4 ans, Nlle-Orléans, 27 Marengo et Tchoupitoulas.
Charles C. Stoll, 8 ans et 1 mois, N. O. 188 rue Septième.
——Miller, c., ——, 11 ans, coin Constantinople et Tchoupitoulas.
Noel Gaudey, 2 ans et 10 mois, Nlle-Orléans, coin Cadix et Dryades.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité, de samedi à dimanche:

Davis Cowan, Nlle-Orléans; 18 ans; sans asile; célibataire, malade deux jours.
John McEwan, Ecosse; 29 ans; 15 rue Annonciation; venant de St-Louis; deux mois en ville; malade deux jours.

—Nouveaux cas de fièvre jaune de dimanche à lundi:

Charles Newman, journalier; Londres; 315 rue Peters; 19 ans; de Liverpool; quatre mois en ville; célibataire; malade trois jours.
Charles Rock, journalier; Dublin; sans asile; 49 ans; du haut de la côte; huit jours en ville; veuf; malade trois semaines.
Charles Natali, cordonnier; Rome, Italie; coin Magasin et Jackson; 23 ans; de Rome; quatre ans en ville; célibataire; malade huit jours.
Thomas Breen, marin; Liverpool; station du cinquième précinct; 16 ans; de Liverpool; deux mois en ville; célibataire; malade deux jours.
George Payne, cuisinier; Cincinnati; rue Franklin, près Bienville; 29 ans; de Louisville; un mois en ville; célibataire; malade un jour.

Renvoyés guéris:

Wm. Spalding, 90 ans.
Patrick McGowen, 23 ans.
George Brown, couleur, 27 ans.
John R. Coogan, 27 ans.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche, 27 du courant, 310 personnes, dont 172 de la fièvre jaune, 16 de fièvres congestives ou malignes, 8 de fièvres des marais, 15 de phthysie pulmonaire, 4 de congestion cérébrale, 3 d'apoplexie, 3 de bronchites, 4 de maladies de cœur, 3 de dyssenterie, 3 de diarrhée, 4 de vieillesse, 6 de pneumonie, 9 de la fièvre typhoïde.

Ages.—Au dessous d'un an, 24; de 1 à 2 ans, 16; de 2 à 5 ans, 68; de 5 à 10 ans, 41; de 10 à 15 ans, 14; de 15 à 20 ans, 7; de 20 à 25 ans, 16; de 25 à 30 ans, 19; de 30 à 40 ans, 34; de 40 à 50 ans, 23; de 50 à 60 ans, 21; de 60 à 70 ans, 11; de 70 à 80 ans, 8; de 80 à 90 ans, 2; non déclarés, 6.

Nationalités.—Autriche, 1; Belgique, 1; Canada, 2; Chine, 2; Danemark, 1; Ecosse, 3; France, 18; Allemagne, 23; Irlande, 18; Italie, 7; Louisiane, 188; Mexique, 1; Portugal, 2; Russie, 1; Suisse, 1; Etats-Unis (non compris la Louisiane), 26; non déclarés, 10.

Il est mort 139 personnes du sexe masculin, y compris 18 de couleur; 121 du sexe féminin, y compris 21 de couleur.

Il y a eu 21 décès à l'hôpital de charité, 2 à l'Hôtel Dieu, 2 à l'Infirmerie Touro.

Paragraphes.—Un homme de couleur du nom de Camille Monette a commis une tentative de meurtre, au coin des rues Dauphine et St Pierre, sur la personne de l'officier Bayard, qu'il a blessé au front, d'un coup de pistolet. Arrêté, en août dernier, pour vol avec effraction, dans une maison du sixième district, il avait été relâché, grâce à l'un de ces cautionnements nuls auxquels tant de coupables ont dû leurs succès, et avait profité de sa mise en liberté momentanée pour s'éclipser avant le jour de l'interrogatoire. Le capitaine Bachemin avait chargé l'officier Bayard de l'arrêter, et c'est en exécutant l'ordre de son chef que l'agent a failli être assassiné. Monette n'a été fait prisonnier qu'après avoir été atteint d'une balle de revolver. Il est maintenant à l'hôpital de charité, où un policeman le garde à vue. Le Dr Castellanos dit que la blessure n'est pas grave.

—Les marchands de pistaches voteront pour les consommateurs.

—Dans la nuit de dimanche à lundi, le policeman Duffy a fait transporter, à la station du sixième *précinct*, un homme qu'il avait trouvé couché sur le trottoir de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Philippe et Jackson, dans une immobilité complète, la tête appuyée sur son habit qui lui servait d'oreiller: c'était un de nos grands spéculateurs en grains. Les officiers de la station ayant cru reconnaître dans son haleine l'odeur du laudanum, ont fait appeler le Dr Rothhoff, qui a tout de suite administré un contre-poison, après quoi il a déclaré qu'il n'y avait plus de danger. On a parlé de tentative de suicide, mais le frère du malade affirme que celui-ci avait pris du whisky et non du laudanum.

—On demande beaucoup de choses aux candidats; ils s'en demandent bien davantage en présence des complications.

—La société auxiliaire Peabody des dames commencera, demain, la distribution des vêtements.

—Un candidat trompé et philosophe disait, dimanche soir, au coin historique, à l'un des meneurs de *wards*: vous avez changé de profession, vous m'avez mis dedans.

—Hier matin, vers une heure, le feu s'est déclaré, dans une armoire, chez Mme Myers, dans la rue de la Douane, No 222; on l'a promptement étouffé. La perte est d'une cinquantaine de piastres.

—Les ruisseaux du coin des rues Jackson et Melpomène sont sales; les ponts des coins des rues Galvez et Bienville, Marais et Promenade Carondelet, Franklin et Douane, ont besoin d'être réparés; on voyait, hier, un gros trou dans le pont du Vieux Bassin, en face de la rue des Marais.

—Depuis le changement de température, la fièvre fait plus de victimes que d'ordinaire à Gretna.

—Les mathématiciens politiques maintenaient, hier, que le nombre d'électeurs inscrits était de 36,820, dont 25,272 blancs.

—Plusieurs décès annoncés hier étaient de dates antérieures.

—Le nombre de décès causés par la fièvre jaune, de dimanche à lundi, est de dix-huit; c'est par erreur que le chiffre de vingt-trois a figuré dans le bulletin officiel.

—Les guerriers rouges.... de l'Ouest méritent considération, car d'après les dépêches que nous avons reçues hier soir, ils n'exigent que des rations.

—Les voleurs de poules, coqs, oies et canards ont recommencé leurs opérations.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion dans le car No 148 de la ligne de la Levée et des Casernes; personne, heureusement, n'a été brûlé.

—M. Simons, officier du département des signaux, nous promet une gelée; il est probable que nous l'aurons eue quand ces lignes tomberont sous les yeux du lecteur.

—Les Howard préparent un rapport.

—Est-il vrai qu'on ait l'intention d'enlever, par un coup de main, les armes déposées au Mechanics' Institute?

—Quatre décès causés par la fièvre jaune, et quarante-huit cas, dont un seul nouveau, ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

—Les fanfares ont reparu — et les orgues aussi.

Un coup manqué.—Tout récemment les autorités d'Etat avaient fait transporter aux "Mechanics Institute" tous les équipements et armes de la milice, venant des divers arsenaux, et avaient placé un détachement de l'artillerie de campagne de la Louisiane, pour monter la garde et se tenir prêt à user de ces armes en cas de nécessité pendant les élections.

Dimanche sur les 2 heures du matin, le caporal R. S. McNnight et le soldat Rousel, de la batterie A, entendirent un bruit de pas venant de l'angle d'une petite bâtisse en briques, située dans la cour de l'Université et qui sert d'entrepôt de charbon. Regardant de ce côté, ils virent deux blancs ayant une allure suspecte. Ils leur crièrent de s'arrêter, et les deux hommes tout aussitôt cherchèrent un endroit pour se mettre dans l'ombre et échapper à l'observation. On leur cria une seconde fois de faire halte et, comme ils ne tenaient pas compte de l'avertissement, le caporal fit feu sur eux de son revolver et Rousel de sa carabine Springfield.

Mais les intrus avaient pu gagner la rue de la Commune en sautant par dessus la barrière qui sépare la rue de l'école de droit. On put, de l'arsenal de l'artillerie de Washington, les voir fuyant précipitamment par la rue de la Commune où ils disparurent bientôt, en rendant inutiles tous les efforts tentés pour effectuer leur capture. On a reconnu des marques de balles sur le mur et la barrière. Si les Red Warriors veulent tenir la campagne, il faudra qu'ils se procurent d'autres armes que celles de la milice, et des équipements venant on ne sait d'où.

—Une heureuse initiative! En apprenant la misère qui afflige dans le moment les habitants de la Chenière Caminada, M. Geo. A. Dunbar, avec un empressement et une charité qui l'honorent, s'est mis à recueillir des contributions de toutes natures pour le secours de ces victimes tardives du fléau. Ceux donc, qui voudront aider au soulagement de ces infortunes, en ont le moyen en faisant parvenir leurs contributions à M. Dunbar.

Inscription des électeurs.—Nous donnons, ci-après, un tableau des électeurs inscrits jusqu'à présent.

	Blancs.	Couleur.	Total.
Premier Ward...	1885	511	2396
Deuxième Ward...	2088	794	2882
Troisième Ward...			
Quatrième Ward.	1593	587	2180
Cinquième Ward.	2271	977	3248
Sixième Ward...	1331	532	1863
Septième Ward.	1913	1478	3301
Huitième Ward...	1490	321	1811
Neuvième Ward..	1803	577	2380
Dixième Ward...	2105	684	2789
Onzième Ward...	1902	747	2649
Douzième Ward...	996	359	1355
Treizième Ward..			
Quatorzième Ward	249	239	488
Quinzième Ward..	889	1016	1905
Seizième Ward...	205	419	624
Dixseptième Ward			
			30,041

Le préposé du troisième *ward*, celui du treizième et celui du dix-septième n'ont pas transmis leur rapport au colonel Landry.

Les électeurs se souviendront que les livres d'inscription seront fermés vendredi soir.

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistreur des aliénations:

Veuve F. Frey à Fred Frey, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Roman et Prieur, faisant face à la rue St. Pierre.......$450

Joseph Mathis à Mlle A. E. Stringer, un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Julia, Roman, Cypress et Derbigny; aussi un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet.......$400

Veuve Thomas W. Marklee à H. Mentz, 6 lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Clinton, Hillery, Pearl et Commercial, faisant face à la rue Commercial. $1,200

Thos. Mangan à James Daly, un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Première, Philip, Howard et Liberty, faisant face à la rue Première.......$500

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Deux réponses.—La prière du Comité de Paroisse du Parti Démocrate-Conservateur n'a pas reçu le même accueil de tous les candidats, ainsi qu'il appert par les lettres des deux candidats du cinquième *ward* à la Chambre des Représentants, lettres que nous reproduisons textuellement:

Nlle-Orléans, 26 octobre 1878.

Au Président et aux Membres du Comité Exécutif de Paroisse du parti Démocrate-Conservateur.

Messieurs,

J'accuse réception de votre communication par laquelle vous me demandez de ne laisser porter mon nom sur aucune liste de candidatures autre que celle du parti Démocrate-Conservateur. Je réponds à cela que je ne vous reconnais pas le droit de me conseiller ou de me dicter quoique ce soit, quant à la conduite que je dois tenir. Comme démocrate dont la fidélité ne peut être mise en doute, je réclame le privilége d'être seul, juge de la convenance ou de l'inconvenance d'autoriser l'usage de mon nom à l'Association des Citoyens Conservateurs; et, à moins qu'il me soit prouvé d'une façon satisfaisante que l'appui qui m'a été offert par l'Association sans que je l'eusse sollicité, donne lieu à la possibilité de l'insuccès du *ticket* démocratique, j'accepte cet appui et en suis reconnaissant.

Respectueusement,
L. ARNAULD.

Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1878.

Au président et aux membres du comité exécutif de paroisse du parti démocrate conservateur:

Messieurs,

Votre communication du 25 courant me demandant de n'autoriser aucun parti à se servir de mon nom est reçue. Appréciant le compliment flatteur qui m'est fait par l'Association des Citoyens Conservateurs sans qu'il y ait eu de ma part la moindre sollicitation, et ne pouvant comprendre comment l'appui de cette Association rend possible la défaite de mon parti, je refuse respectueusement de dédaigner les suffrages qui me sont offerts.

Agréez, etc.,
ALP. RABOUIN.

—Nous avons écouté avec un vif plaisir une brillante sérénade dont l'Union Protectrice des Musiciens a bien voulu nous honorer hier, en passant devant nos bureaux. Ce plaisir a été d'autant plus vif que nous n'avions pas entendu de fanfare depuis quatre mois. L'Union a élu hier ses officiers, et c'est à cette occasion qu'elle se promenait dans les rues.

SCHMIDT & ZIEGLER—Ces messieurs qui sont ici les seuls agents pour la vente des eaux-de-vie Dupuy & Cie., des champagnes de G. H. Mumm & Cie., des liqueurs de Marie Brizard, des vins fins de Seignouret frères, ont encore à vendre en débarquement de la barque Léopold & Marie, de Bordeaux, des vins de Castelfranc, Tonssan, St Macaire etc.....du vinaigre de Cessat, du vermouth, des fruits à l'eau-de-vie, conserves. MM. Schmidt & Ziegler sont aussi les agents à la Nlle Orléans pour la vente des vins de la Californie. Voyez l'annonce.

CHARBON. COAL.—Chas. Gaulon, marchand de charbon, publie aujourd'hui pour le bénéfice de la population un article sur le commerce de charbon qui sera approuvé; nous n'en doutons pas, car si l'on réfléchit bien nous sommes près de l'hiver et le vent du nord s'est déjà fait sentir et va se faire sentir de nouveau avec plus de force que jamais. Avec l'avantage que M. Chas. Gaulon offre, il n'y a plus d'hiver à craindre. Le charbon est maintenant à bon marché et, avec M. Gaulon, il le sera tout l'hiver, si les personnes qui usent de ce combustible veulent bien en profiter; et, pour l'avoir tout l'hiver aux prix d'aujourd'hui, il faut seulement laisser son adresse au No 34 rue Carondelet, près Gravier, ou 120 Passage de la Bourse, ou bien au dépôt coin Moreau et Champs-Elysées, avant l'augmentation du prix.

M. Chas. Gaulon est un ancien marchand de charbon, qui en vend depuis plus de quinze ans, et qui possède un fort capital tant en argent qu'en propriétés foncières. Le public ne saurait manquer d'avoir confiance, car les sécurités offertes sont complètes. Etant seul à la tête de son grand commerce, M. Gaulon peut faire des transactions à un petit bénéfice. Les planteurs, les moulins à riz, les fabriques, ainsi que les bateaux à vapeur, ne sauraient mieux faire que de s'adresser à lui. Le charbon leur serait délivré à des prix sans précédents.

LES SECOURS.—Nous lisons dans le *Messager franco-américain*:

Nous avons adressé, dans les premiers jours d'octobre, à l'époque de la recrudescence de la fièvre jaune, de nouvelles dépêches aux principaux journaux de Paris pour les prier de presser les souscriptions en faveur des Français de la Louisiane.

La France du 11 octobre publie ce qui suit:

M. de Girardin vient de recevoir la dépêche suivante:

A M. DE GIRARDIN,
"Fièvre jaune redouble.
"Prière instante:
"Ouvrir souscription pour Français Louisiane,
"Versez chez Munroë, rue Scribe.
"*Messager Franco-Américain.*"

Nous invitons nos lecteurs à adresser leurs souscriptions à M. Munroë.

Voici ce que dit le *XIXe Siècle* du 12 octobre:

Une dépêche de New-York nous apprend que la fièvre jaune redouble en Louisiane. Les secours sont de plus en plus nécessaires.

Nous invitons donc nos lecteurs à adresser le plus tôt possible à M. Munroë, rue Scribe, les souscriptions qu'ils destinent aux Français de la Louisiane.

Une dépêche de Paris annonce qu'une somme de 903 fr. a été versée par le journal le *Temps* à la légation américaine pour venir en aide aux victimes de la fièvre jaune dans la vallée du Mississipi.

M. Bertrand Milcent, député, a aussi envoyé à M. Noyes une somme de 500 fr., destinés au même objet.

44—Bien que tremblant comme une feuille de tremble avec des frissons et la fièvre, la victime de la fièvre d'infection peut encore se remettre en usant du célèbre spécifique, les "Hostetter's Stomach Bitters," qui non seulement détruit les attaques les plus aggravées, mais encore empêche leur retour. Il est infiniment préférable à la quinine, non seulement parce qu'il fait l'affaire beaucoup plus radicalement, mais à cause de son action salutaire et fortifiante sur le système entier. Les témoignages sont concurrents, positifs et montrent surabondamment la nature décisive de ses effets et que ce n'est pas un simple palliatif. Les médecins reconnaissent son excellence et il y a une affluence constante de communications de personnes appartenant à toutes les classes de la société confirmant ses mérites et témoignant de sa supériorité sur les autres remèdes dans les fièvres d'infection. Il est surtout populaire dans tout l'Ouest, où la fièvre et les frissons prévalent, ainsi que dans les plus belles et les plus fertiles parties de cette vaste région.

[illegible] Le sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Ce sirop dégage l'estomac des acides, soulage des coliques, règle les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un remède [illegible] dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

ASSOCIATION HOWARD.

Les sommes suivantes ont été reçues:

Contributions des citoyens de New-York, par l'entremise du New-York Times	$600 00
Contributions des citoyens d'Urbana, O., par l'entremise de l'hon. L. C. Hervey, secrétaire R. A.	55 91
Contributions des citoyens de Davenport, Iowa, par l'entremise de John W. Thompson, maire	100 00
Murray Nelson, ecq, Chairman Relief Committee, Chicago, Ill.	2,000 00
Sawyer's Creek Baptist Church, Camden, N. C., par l'entremise de J. Wm. [illegible], Jr., Trésorier	6 50
L. Twitty, Spartanburg	5 00
Citoyens d'Athènes, Ga., par l'entremise de J. A. Burke	37 00
Coal Spring Baptist Church, Rev. T. Harrison Apex, C. du N., par l'entremise de J. T. Womble, Trésorier, Raleigh, C. du N.	4 70
Jas. H. Carter, chairman R. C., balance en mains, contributions des citoyens de Jefferson City, Mo.	2 75
Un ami inconnu, Tallahassee, Fla.	2 50
Comité de Secours, Mt. Pleasant, Iowa	56 23
Pleasant Hill Sabbath School, Iowa	3 00
Wayne Cong'l Sabbath School, Iowa	3 24
Par l'entremise de J. H. Whitney, Mt. Pleasant, Iowa	11 46
Hon. R. L. Pierce, maire, Racine, pour Clinton, Ia.	500 00
Citoyens de Uxbridge, Mass., par l'entremise de Taft Bros. de cette place	100 00
Citoyens de Chapel Hill, Texas, de Bell, Hutchings & Co., par l'entremise de La. National Bank	56 00

S. R. NEWMAN, Trésorier.
Nlle Orléans, 28 oct. 1878.

—1—

Un fait étonnant.—Une grande proportion du peuple américain meurt aujourd'hui des effets de la dyspepsie ou du désordre du foie. Le résultat de ces maux sur des masses de gens intelligents est très alarmant. Il fait de la vie un fardeau au lieu d'une existence agréable et utile comme cela devrait être. Il n'y a pas de bonne raison pour cela, si vous voulez seulement mettre de côté les préjugés et le scepticisme, demandez l'avis des droguistes et de vos amis et essayez une bouteille de "Green's August Flower." Votre guérison sera certaine et prompte. Des millions de bouteilles de ce remède ont été données pour essai afin d'en faire connaître les vertus, et les résultats ont été satisfaisants dans tous les cas. Vous pouvez acheter une bouteille pour essayer et elle ne vous coûtera que 10 cents. Trois doses suffisent pour soulager dans les plus mauvais cas. A vendre chez tous les droguistes dans tout le continent occidental.

Décédé, lundi, 28 octobre 1878, à minuit et demi, LOUIS ALEXANDRE, fils de F. A. SILVESTRE et de HELENE BYRNES.

Décédé le 23 octobre, à Galveston, Texas, à l'âge de 36 1/2 ans, L. AUGUSTE TROSCLAIR, de la Nouvelle-Orléans.

ESPINOLA.—Décédé, le 26 octobre 1878, à la plantation Home, paroisse St Charles, ALCIMADE ESPINOLA, âgé de 6 ans et 9 mois, fils de G. Espinola et de Désirée Sicard.

Décédée le 26 octobre, à 4 h. 40m. du matin, à l'âge de 5 ans et 1 mois, NATHALIE MARIE [illegible], fille de NICOLAS et de FRANÇOISE PELTIER.

Décédé, hier lundi, le 28 octobre 1878, à midi, à l'âge de 11 ans, WILLIAMS, fils aîné de JOHN L. LEEPE et de MARIE ELMIRE ROUSSEAU. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures, P. M., de la résidence de ses parents, au No 193 rue Champs Elysées, entre Urquhart et Morales. Les journaux de Galveston, Texas, et Charleston, Caroline du Sud, sont priés de reproduire.

Décédé hier, à huit heures vingt-cinq minutes du soir, à l'âge de cinq ans et 4 mois, JOSEPH NAVAILLES, fils de Pierre Navailles et d'Amy Miller. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi à quatre heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, au coin des rues Dauphine et Toulouse.

De la part de sa famille.

AGENCE DE PORCELAINES ET FAIENCES

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que j'ai constamment en magasin un assortiment complet de Porcelaines et Faïences, importées directement des fabriques et aux prix les plus réduits, en rapport avec les temps, ainsi qu'ils pourront s'en convaincre en s'adressant à H. PAYBO, 56 rue Douane. 5oct—1m

Nlle-Orléans, 28 octobre 1878.

Au capitaine et aux officiers de la barque française "Léopold et Marie."

Messieurs—

Le soussigné, capitaine de la goëlette "M. A. LINDSAY" de Key West, Floride, se sent obligé de reconnaître publiquement le service que vous lui avez rendu en répondant promptement à son signal de détresse, lundi le 21 courant, et en envoyant moi et mon équipage dans vos bateaux quand mon navire était prêt à couler.

Tout ce que l'humanité et l'héroïsme pouvaient faire a été fait pour rendre notre position agréable.

A notre arrivée, votre barque a été mise à notre disposition jusqu'à ce que la quarantaine puisse nous permettre de nous rendre chez nous, dans la Floride.

Que la Providence vous soit propice, vous et votre équipage, est la plus grande espérance non seulement de moi mais de mon équipage.

DONALD McKAY, Capitaine de la goëlette M. A. Lindsay, de Key West, Floride.
20 oct—1t

Quartier-Général de l'Association Conservatrice des Citoyens.

Nouvelle-Orléans, 28 octobre 1878.

Concitoyens—Les divers appels faits au nom du "Parti Démocrate Conservateur" suggèrent que notre Association peut mettre en péril le succès des démocrates en cet Etat, requièrent quelques paroles d'explication pour prouver la convenance et la nécessité de maintenir la position que nous avons prise, et pour réfuter les charges et les insinuations faites contre nous. Il est abondamment prouvé que jusqu'après que les nominations ont été faites par la Convention démocrate-conservatrice de paroisse, nous avons montré toute disposition à agir de concert avec elle. Pendant que nous montrions ces dispositions et que nous attendions qu'elles nous vaudraient de la part du parti dominant, quelques propositions de nature à amener de bons résultats, nous n'avons reçu aucun encouragement par paroles ou par actes—Notre existence même était ignorée.

Les nominations ont été, nous le croyons, dictées par une politique égoïste, contrôlée et influencée par quelques meneurs de caucus, nécessitant notre choix de candidats libres d'exactions de cliques et qui ne seraient pas soumis au pouvoir du parti.

Nous avons été accusés de chercher des alliances politiques opposées au parti démocrate conservateur, et ennemies de ce parti. Nous déclarons sans équivoque que cela n'est pas vrai. Nos publications officielles seules détruisent cette allégation, et heureusement nous pouvons affirmer hautement que non-seulement nous avons refusé de nous allier à aucun parti, mais que nous avons invariablement refusé d'encourager des organisations politiques, soit avant, soit après notre invitation de coopération avec le parti démocrate conservateur de cette paroisse, dont l'esprit intolérant d'exclusion a rendu le mot "conservateur," en connexion avec ses procédés, un travestissement de sa signification et un faux nom. Dans toutes les conférences, nous avons distinctement déclaré que nous étions démocrates et conservateurs, et que comme tels nous pourrions [illegible] parti sur les questions d'une nature politique, que notre appui pour avoir de l'appui venait de citoyens sans égard à la politique, afin d'atteindre notre but qui est de faire progresser des intérêts communs à toutes les classes et à tous les partis.

Il est quelque peu remarquable que notre fidélité à la foi démocratique-conservatrice soit arbitrairement dénoncée par des hommes qui ne sont certainement pas plus dévoués à ces principes que nous, pendant qu'ils sont associés à des collègues dont la défense de ces principes datent d'hier; qui précédemment étaient les agents salariés des républicains, jusqu'à ce que la perspective d'émoluments ait donné à leur démocratie [illegible] une maturité artificielle.

Nous répétons ce que nous avons constamment affirmé, que notre parti n'est pas un parti politique, et que nous ne cherchons, pour aucun but, d'alliances politiques. Nous demandons, nous attendons et nous désirons l'appui de tous les hommes qui sont en faveur d'une administration de nos affaires entièrement libre de combinaisons politiques et qui répugnent à voir entrer dans notre Législature des Représentants qui soutiendront les monopoles.

Nous sommes engagés dans une grande entreprise publique qui, nous le croyons, triomphera sans le sacrifice d'un seul principe politique, et au succès de laquelle nous continuerons à consacrer nos plus énergiques efforts.

LIONEL LEVY, président.
CLEMENT B. PENROSE, secrétaire. 29 oct—

LETTRE D'ALFRED H. ISAACSON, CANDIDAT AUX FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES.

Nlle-Orléans, 26 octobre 1878.

A l'Editeur du *Democrat*.

Vous devez bien concevoir que, personnellement, je n'ai aucune inclination à recourir à la voie des journaux pour revendiquer ou réfuter quoique ce soit dit ou quoique plan proposé. Strictement, comme homme d'affaires, je m'explique ma nomination et comme tel, je me conduirai si je suis élu. Tout ce qui sera fait dans mon bureau sera exact autant que cela dépendra de moi, et si quand je serai en place, un citoyen désire soit donner des avis soit demander des informations, il me trouvera toujours prêt à son service, et les affaires financières de la ville seront l'objet d'un examen minutieux.

Je n'ai pas de secrets à garder ou à découvrir; je n'ai d'autre politique que le bien de la ville; pas d'amis à récompenser, pas d'ennemis à punir. Je n'entrerai pas en fonctions comme un politicien. J'ai été aussi surpris de la nomination qui m'a été offerte que vous l'avez été [illegible] elle vous a été offerte, M. l'éditeur. Je ne suis lié par aucune promesse; ne suis engagé envers personne; n'ai aucun plan à observer et suis libre qu'il soit possible de l'être. Au Conseil mon vote sera toujours en faveur de ce que je considérerai être le mieux pour la *Nlle-Orléans*, sans égard aux personnes ou aux *intérêts privés*. Ceux qui me connaissent croiront cela de moi, et ceux qui ne me connaissent pas, pourront se renseigner à mon sujet auprès de leurs voisins, et faire part de leur décision aux polls.

Vos interrogatoires politiques je crois s'adressent aux candidats à la Législature et à eux je laisse le soin des réponses.

En terminant, permettez-moi de dire que tout citoyen qui me fera l'honneur de maintenir mon nom sur sa liste n'aura jamais lieu de regretter qu'il a voté pour

ALF. H. ISAACSON.

Candidat aux fonctions d'Administrateur des Finances sur le ticket démocrate-conservateur.

—T. S. WILLIAMS.—

Qui est T. S. Williams, candidat pour la place d'administrateur des améliorations. Cette question a été faite par beaucoup de gens.

Le capt. Williams a été, pendant nombre d'années, surintendant du chemin de fer de Jackson. Il était généralement connu par les hommes d'affaires et les travailleurs. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de lui faire aucun compliment, car il a fourni dans sa carrière des preuves de capacité, d'énergie et d'honnêteté, [illegible] de toutes les classes. Le capt. Williams [illegible] pendant les deux dernières années [illegible] dans l'Amérique Centrale [illegible] son retour, [illegible] est la raison pour [illegible] à la question ci-[illegible]

UN AMI.

J. BLAIS,
Chaudronnier-Mécanicien,
Rue Conti, entre Chartres et Levée.
APPAREILS à sucre, à soda, à liqueurs et ustensiles de cuisine. 23oct—6m

BUREAU DE L'ASSOCIATION HOWARD, 58, rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1878.

A une assemblée régulière de l'Association Howard, qui a eu lieu ce soir, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu que tous les médecins qui ont offert leurs services à cette Association seront relevés de leurs devoirs, le 31 courant.

Résolu que tous les cabs et autres véhicules employés par les membres ou les médecins de cette association seront renvoyés le 31 courant.

Résolu que toutes personnes ayant des réclamations à faire ou des comptes à présenter à cette association, doivent le faire dans les 10 jours à partir de cette date.

Par ordre de l'association,
F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire. 29oct—

Association auxiliaire Peabody des Dames.—Cette Association commencera à distribuer du linge MERCREDI, 30 octobre, au No 121 de la rue des Magasins, et continuera les lundis, mercredis et jeudis jusqu'à nouvel ordre.
SAM'L CARTER, Secrétaire. 20 oct—

Attention! Attention!—Club des Citoyens Conservateurs Indépendants du Second District, rue Ste-Anne entre Rampart et St-Claude.—Une assemblée aura lieu ce soir à 7 heures précises. Tous ceux en faveur du parti des Citoyens Conservateurs sont respectueusement invités à y assister. D'éminents orateurs harangueront l'assemblée.
Par ordre du Président, ALCIDE LEWIS.
THOS. ANSLEY, Secrétaire. 29oct—1f

A. Rochereau & Co.
16 et 18 RUE ST. LOUIS.
A VENDRE,
100 pan. CHAMPAGNE grandes bouteilles.
400 ½ demi-.
En débarquement du steamer Frankfurt, du Hâvre. 29 oct—3f

En débarquement du navire LEOPOLD & MARIE, venant de Bordeaux.
50 barriques VIN rouge, "Godard."
40 "Duvergier."
18 barils VIN blanc, "Goulme."
A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St. Louis. 20 oct—3f

SCHMIDT & ZIEGLER,
Seuls Agents en notre ville pour
Eaux-de-vie OTARD, DUPUY & Co—Champagnes G. H. MUMM & Co—Liqueurs MARIE BRIZARD & ROGER—Vins des SEIGNOURET FRERES—BENEDICTINE DE FECAMP, &c.
Offrent en débarquement du LEOPOLD & MARIE, de Bordeaux.
100 Barriques Vin CASTELFRANC.
30 .. COURMAN.
30 .. ST MACAIRE.
30 .. BOURG. POMPIGNAC.
30 et barils Vinaigre CESSAT.
100 Caisses Vinaigre CESSAT.
100 VIN BLANC ORDINAIRE.
1000 SARDINES à l'HUILE.
227 FRUITS à l'Eau-de-vie.
500 CERISES.
100 PETITS POIS VERTS, nouvelle récolte.
200 Vins fins, CH. DILLON &c. &c.
200 Vermouth MARTINI, SOLA & Co.
Seuls agents à la Nlle-Orléans pour les VINS DE LA CALIFORNIE, de S. LACHMAN & Co. 29 oct—3f

AMÉDÉE COUTURIÉ,
39 RUE DECATUR 39
En débarquement du navire "LEOPOLD & MARIE" de Bordeaux.
80 barriques Vin rouge, "G. M. L."
20 .. "F. F."
12 .. Vin blanc "Château de Carsan."
.. Vin rouge Médoc "St-Vivien."
25 caisses Vin rouge "Fronsac" quarts.
15 .. pinte.
20 barils Vinaigre "Cessat."
200 caisses 100 Sardines "Fruchon."
120 .. de 100 bouteilles vides avec paillons.
100 .. Fruits à l'Eau-de-Vie assortis.
130 .. Cerises à l'Eau-de-Vie.
10 .. Fruits au jus assortis.
A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, 39 rue Decatur. 29oct—3f

La barque française LEOPOLD & MARIE, capitaine LESCALE, venant de Bordeaux, commencera son déchargement, JEUDI, 31 du courant, en face de la rue Hôpital, Second District. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.
SCHMIDT & ZIEGLER, 49, 51, 53 et 55 rue Peters.

Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque française LEOPOLD & MARIE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.
SCHMIDT & ZIEGLER, 49, 51, 53 et 55 rue Peters. 29 oct—3f

Avis aux consignataires.—Le steamer allemand "FRANKFURT," capitaine Klugkist, de Brême et du Hâvre, déchargera sa cargaison à son wharf, poteau 41, 4e district, MARDI 29 octobre. Les consignataires voudront bien régler leurs comptes de fret à notre bureau et assister à la réception de leurs colis sur le quai, autrement ils seront emmagasinés à leurs risques et à leurs frais.
ED. F. STOCKMEYER & CIE, Agents, 42, rue de l'Union. 29oct—1f

FLEURS A VENDRE.
S'adresser à la MAISON BLANC, BAYOU ST-JEAN. 29oct—3f

COAL. CHARBON.
CHS. GAULON, marchand de charbon de Pittsburgh, Anthracite et Cannel, office 34 Carondelet près Gravier. Branche 120 Passage de la Bourse et dépôt coin Moreau et Champs Elysées.—Ayant toujours plusieurs chalands et barges du meilleur charbon de Pittsburg, offre à vendre aux planteurs, en haut du fleuve comme en bas, par n'importe quelle quantité au plus bas prix du marché. Les détaillants et les familles de la ville sont priés de laisser leurs ordres à un des endroits ci-dessus désignés. Toutes les personnes qui laisseront leurs ordres aux prix d'aujourd'hui, recevront leur charbon sur demande sans augmentation de prix pendant l'hiver. 29 oct—3 m—D. Mar, J.

GRAND DEBALLAGE
d'Habillements d'hiver.
—CHEZ—
GODCHAUX,
51 & 53 Rue Canal, N. O.
Grand assortiment d'Habillements confectionnés aux dernières modes, Articles de toilette, Chapeaux pour
HOMMES,
JEUNES GENS & ENFANTS,
qui seront vendus à des prix tellement réduits qu'ils défient la concurrence.
Venez et Examinez.
LÉON GODCHAUX, 51 & 53 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS. 27 oct—1m—DMJ

INSTITUT CARNATZ,
Externat et Pensionnat de Jeunes Demoiselles.
Dirigé par Mme V. CARNATZ, No 293 rue [illegible], entre Quatrième et Washington.
Mme CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 4 novembre prochain.
Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institut. 27 oct—4f—d mar j s

INSTITUT STE-CECILIA.
La réouverture des classes de "l'Institut Ste-Cécilia," dirigé par Madame E. F. HARCOURT, aura lieu, Lundi, 4 novembre 1878, au No 99 rue Barrack, entre Bourbon et Dauphine.
Pour toutes informations, s'adresser à l'Institut. 27oct—7f

Liste des Citoyens! Liste des Contribuables! Liste des Ouvriers!

Impots légers! Salaires plus élevés

Pour le Premier District Congressionnel:
Pour le Second District Congressionnel:
Pour Trésorier d'Etat:
Pour Maire: C. H. TEBAULT, M. D.
Pour Administrateur des Finances:
Pour Administrateur des Comptes Publics: H. POHLMANN, JR.
Pour Administrateur du Commerce: ALEXIS DUMESTRE.
Pour Administrateur des Améliorations: CAPT. THOMAS LUCY.
Pour Administrateur des Assessements: G. W. BRYANT.
Pour Administrateur de la Police: ED. KENNEDY.
Pour Administrateur des Waterworks: GEORGE STROUD.
Pour Shérif Criminel: MANDEVILLE MARIGNY.
Pour Shérif Civil: E. J. RIVET.
Pour Coroner des Districts Supérieurs: J. G. ROCHE.
Pour Coroner des Districts Inférieurs: DR. DUBUCLET.
Pour Recorder des Districts Supérieurs: W. L. EVANS.
Pour Recorder des Districts Inférieurs: ERNEST MILTENBERGER.

Pour Sénateurs.
Premier District Sénatorial: P. P. CARROLL.
Second District Sénatorial: CARLETON HUNT.
Troisième District Sénatorial: H. W. PEMBERTON.
Quatrième District Sénatorial: R. C. DAVEY.
Cinquième District Sénatorial: J. H. LANDWEHR.
Sixième District Sénatorial: R. WILLIAMS et ———

Pour Représentants.
Premier Ward: D. HOLDERITH.
Second Ward: M. J. LARKIN et PAT BARRON.
Troisième Ward: SAML. MOORE, JAMES SKELLEY ET ———
Quatrième Ward: SA. GALATIS.
Cinquième Ward: L. DUPRE, JULES L'HOTE.
Sixième Ward:
Septième Ward: A. DUPUY, A. A. GRANDPRE.
Huitième Ward: D. REGAN.
Neuvième Ward:
Dixième Ward: HY. MEYER et CASIMER MULLER.
Onzième Ward: JOHN PURCELL ET ———
Douzième Ward: JAMES MORAN.
Treizième et Quatorzième Wards:
Quinzième Ward:
Seizième et Dix-Septième Wards:

Pour Juges de Paix.
Première Justice de Paix: PAT HARMAN.
Seconde Justice de Paix: H. M. DUPLESSIS.
Troisième Justice de Paix: EUGENE STAES.
Quatrième Justice de Paix: L. DUVIGNEAUD.
Cinquième Justice de Paix:
Sixième Justice de Paix: PETER KEISER.
Septième Justice de Paix: C. A. O'ROUKE.
Huitième Justice de Paix:

Pour Constables.
Première Justice de Paix: D. MAHONEY.
Seconde Justice de Paix:
Troisième Justice de Paix: P. BRUGERE.
Quatrième Justice de Paix: A. CHEVARE.
Cinquième Justice de Paix:
Sixième Justice de Paix: CHAS. HEATH.
Septième Justice de Paix: CHAS BARTEL.
Huitième Justice de Paix:

Concitoyens—Nos candidats se sont engagés, par écrit, à travailler dans l'intérêt des réformes suivantes:

1. Suspendre le paiement de l'intérêt de la prétendue dette de la ville et de l'Etat durant cinq ans, afin de permettre au peuple de se relever; insister sur ce qu'à l'avenir tout règlement de notre dette soit d'abord soumis au peuple et ratifié par lui avant qu'il devienne obligatoire.

2. Limiter, en même temps, toute la taxe de la ville à un pour cent et toute celle de l'Etat à un demi pour cent—avec l'intention de la réduire encore si c'est possible—et à ce sujet nous appelons votre attention sur le fait que l'impôt des grands Etats du Massachusetts, de la Pennsylvanie, du Tennessee, etc. n'excède pas un mill par piastre.

3. Réduire l'assessement des immeubles et des meubles, de façon à ce que l'assessement de toutes les propriétés de la ville n'excède pas dix millions de piastres;

4. Abolir entièrement le système des licences;

5. Payer ponctuellement, piastre pour piastre, les professeurs des écoles, la police, les travailleurs de nos rues et tous les employés de la ville, y compris le shérif des cours civiles et celui des cours criminelles—car nous croyons qu'ils ont parfaitement le droit d'être rétribués les premiers.

6. Abolir la loi connue sous le nom de Moffett Register Law, car c'est une atteinte insidieuse aux droits privés et aux secrets du commerce.

7. Abolir tous les émoluments et donner des salaires fixes à tous les fonctionnaires, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles;

8. Abolir la loi du *chain gang* (condamnés travaillant enchaînés), empêcher que les détenteurs du pénitencier ne fassent concurrence aux citoyens qui respectent les lois, et ne les employer qu'aux travaux qui sont strictement des travaux de l'Etat;

9. S'opposer à toute législation, qui aurait pour résultat de créer de nouvelles sources d'impôt, quel qu'en puisse être le but; repousser, conséquemment tout prétexte auxquels les porteurs de bons pourraient avoir recours afin de taxer les églises et les propriétés de sociétés de charité, dont les revenus sont consacrés à des œuvres de bienfaisance;

10. Abolir les monopoles actuels et de permettre ainsi à tout homme d'exercer, sur un pied d'égalité, une profession quelconque, de faire un commerce quelconque, sans crainte d'une loi partiale;

11. Dégrever complètement et entièrement tous les contribuables, et annuler et canceller toutes les ventes faites pour cause d'impuissance à payer les taxes exorbitantes requises pour les dettes illégales de cette ville et de cet Etat.

12. Rendre impossibles à l'avenir pour les travailleurs de cette ville des pertes de six mois de gages, ou $599,854, comme ce fut le cas en 1876; ou, comme en 1877 trois mois de gages ou $350,000, ou la perte qu'ils subissent pour 1878.

Travailleurs de la Nlle Orléans, votre travail et les maisons des propriétaires sont pour soutenir et payer les dettes illégales et injustes. La ville pendant ces deux dernières années a acheté quelque $900,000 de ces bons illégaux. Comment a-t-elle pu le faire? Ajoutez ensemble les $599,854 dûs pour 1876 et les $350,000 qui vous sont dûs pour 1877 et vous saurez comment. Voyez les annonces de la ville dans les journaux maintenant. Elle peut payer—elle peut acheter et achètera des bons; mais vous a-t-elle payés, vous?

Rappelez-vous, citoyens, que notre dernière Législature a converti en bons à prime $400,000 de bons émis par la ville à Mme Gaines et connus comme bons de fonds de garantie collatérale, et que la ville ne pouvait pas légalement émettre.

Rappelez-vous, citoyens, que notre dernière Législature a refusé d'abolir un seul monopole; qu'elle a émis, contrairement à la volonté de notre peuple, exprimée aux polls, $3,000,000 de bons à une entreprise de chemin de fer particulière. Rappelez-vous que cette même Législature a prétendu réformer en otant seulement 1 mill 1/2 de la taxe d'Etat, quand elle votait en faveur de l'amendement de Warmoth au bill de revenu par lequel tous les contribuables délinquants, après le mois de décembre prochain, seront taxés 2 pour cent par mois qu'aurait une pénalité de 24 pour cent par an pour n'avoir pu satisfaire à d'injustes et illégales demandes. Cette même Législature a établi une taxe additionnelle de 100 pour cent sur tous les meubles nécessaires de maison, et a taxé tous les salaires s'élevant au-dessus de $2000.

Cette même Législature a élevé le *per diem* pour nourrir les prisonniers de 30 cents par jour, taux auquel nous avions réussi à le réduire, à près de 50 cents par jour pour chaque prisonnier, pendant que les soldats des Etats-Unis sont abondamment nourris et ne peuvent pas même consommer des rations qui coutent seulement 18 cents 3/4 par jour. Combien de nombreuses familles, citoyens, n'ont pas un *per diem* de 50 cents pour chacun de ses membres. Combien de familles ont aujourd'hui 18 cents 3/4 par jour pour chaque bouche affamée! Les souffrances et le paupérisme qui nous entourent sont une réponse suffisante à cette question. "Si ceux-là sont nos amis, quels sont donc nos ennemis!"

Quel droit, concitoyens, ont les gouvernements municipaux et d'Etat, ou même le gouvernement national lui-même, de placer le capital d'un petit nombre d'individus favorisés en une propriété non imposable, comme les Bons qui sont la plaie de notre pays, puis de forcer les masses qui travaillent à payer toute leur vie un tribut à ces favoris qui dictent toute la législation, mais qui ne contribuent en rien aux fardeaux publics.

Dix milliards de dollars ont été ainsi placés en Bons, nationaux, d'Etat et de corporations. L'intérêt seul sur cette vaste et ruineuse dette s'élève au taux de 7 pour cent, $700,000 ou à peu de $2,000,000 par jour.

De si fortes exactions sur l'industrie, le commerce, le travail et les professions produisent leurs résultats naturels—une hideuse misère pour les masses et la banqueroute de tous ceux qui sont engagés dans des affaires légitimes. C'est même en vain que le planteur fait de bonnes récoltes, car à la fin de l'année il se trouve plus pauvre qu'avant. Des pères de famille se voient dans l'impossibilité de soutenir ceux qui dépendent de leur travail, par suite de la réduction des salaires, tandis que la liste des gens sans emploi grossit avec une effrayante rapidité.

Si, concitoyens, notre peuple n'était pas écrasé sous une dette en Bons de $10,000,000,000, si tout ce capital était placé dans des entreprises légitimes et ne tirait pas un tribut qui épuise notre sang et notre sueur, tout le monde, dans toutes les professions et métiers, trouverait assez de travail et de pain, et le cri de détresse qui s'étend sur tout le pays ne s'entendrait pas comme on l'entend aujourd'hui comme les grondements éloignés et étouffés du tonnerre.

Enfin, nous faisons appel à tous les citoyens des Etats-Unis, sans distinction d'anciens liens de parti, de race, de couleur ou de nationalité, qui sont résidents *bona fide* de cette ville, pour qu'ils s'unissent à nous, afin d'écarter et de prévenir les désastreux effets de cette législation corrompue dictée et votée dans l'intérêt des prêteurs d'argent, des courtiers, des porteurs de Bons, législation funeste qui a eu pour résultat de déprécier la valeur des propriétés, de paralyser l'industrie, de déprimer le commerce, de réduire [illegible] les revenus et les salaires, d'infliger une [illegible] sans pareille aux classes pauvres et [illegible] aux classes moyennes, de remplir le [illegible] de fraudes, d'escroqueries, de banqueroutes, de crimes, de souffrances, de misères et de famine.

Résolu que tous les élus de l'assemblée des citoyens, contribuables et ouvriers, recevront un salaire fixe, et que tous les honoraires et émoluments ou l'excédant des salaires au-dessous de $5000 par an, seront remis à l'administrateur des comptes qui inscrira le montant au crédit du Département des Améliorations, pour être employé par cet administrateur aux rues et traverses.

Résolu que les dits paiements seront faits mensuellement au dit Administrateur des Comptes qui fera un rapport spécial au Conseil à la première séance régulière de chaque mois au sujet de ce fonds particulier.

Les résolutions qui précèdent ont été adoptées à l'unanimité et les candidats sont engagés à observer le programme et les résolutions qui précèdent.

27 oct—au 5 nov.

AVIS.

CHAUSSEZ-VOUS A L'ÉTOILE ROUGE,
COIN DOUANE ET BOURBON,
A UNE RUE DE CANAL.

AVIS.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 oct. CLASSE NO 256.
Tirage de 4 heures P. M.

73	30	47	36	33	27	59	6	32	3	24	63	–	–

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 26 oct. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN.
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS,
126 - RUE DU CANAL, - 126
INFORME ses clients et le public en général que le départ du Hâvre, du vapeur FRANKFURT à bord duquel se trouve son assortiment d'Etoffes de Laine pour Robes Françaises, ayant été retardé à cause de l'épidémie qui sévit ici, il a fait subir de grandes réductions aux prix de ses ETOFFES A ROBES, qui lui restent de la dernière saison, étoffes dont quantités sont encore à la mode cette année; et il invite respectueusement le public à venir les examiner. 13 oct—

SALLE DE BILLARDS DE L'HOTEL ST-CHARLES.
MR. CHARLES LACOUME informe respectueusement ses amis et le public en général que, SAMEDI 26 du courant, il fera la réouverture de sa Salle de Billards de l'Hôtel St-Charles. Dans cet établissement les tapis, billes, etc., sont entièrement remis à neuf. Il espère que, comme par le passé, ses nombreux clients y trouveront le service et le confort satisfaisants sous tous les rapports. Il a aussi le plaisir d'annoncer que les réparations faites à l'hôtel, [illegible] la Bar [illegible] de la Rotonde St-Charles sont retirées et ses habitués peuvent donc maintenant entrer dans ces deux établissements sans aucune crainte. 26 oct—3f P.

Gages! Gages! Gages!
J'INFORME respectueusement toutes les personnes qui ont mis en gage [illegible] devant des intérêts arriérés sur des sommes prêtées sur gages, d'avoir à me les payer avant le 7 du mois de novembre. Tout gage non racheté ou forfait sera vendu publiquement à l'encan.
P. S.—La vente commencera le 7 NOVEMBRE prochain par l'intermédiaire de Placide J. Spear, encanteur.
24oct— J. ANGLADE

Aux électeurs de la Paroisse d'Orléans.—Les bureaux d'enregistrement dans les divers wards fermeront à 7 heures P. M., vendredi, 1er novembre 1878.
J. O. LANDRY, préposé à l'enregistrement. 29oct—10t

Bisulfite de Chaux,
—DE—
1851—BONNABEL—1878
LE seul agent antiseptique, défécateur et décolorant parfait, pour le jus de canne. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et peu de mélasse. Vingt-sept ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.
F. BONNABEL.
Au No 27 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 17 oct—2m

JOSEPH BAUER,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No 19 au No 180 rue Esplanade près Remparts. 13 oct—1mDMar

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS DENTISTES.
No 12 rue Dauphine, immédiatement après [illegible] la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

Mr A. BENOIST,
COMPTABLE,
OFFRE ses services pour la tenue de livres. S'adresser au No 201 rue Robertson. Prix modéré. 13 oct—1m—D mar j

ULMAN'S
Wool Factory,
MANUFACTURE DE CASIMIRS, JEANS, CHALES, COUVERTURES, ETOFFES POUR ROBES, ET TOUTE ESPECE DE TISSUS DE LAINE,
A la Baie St-Louis, Mississippi.
J'APPELLE l'attention du public de la Nlle-Orléans et de la Louisiane sur la fabrique de tissus de laine que j'ai fondée récemment à la Baie St-Louis. J'ai en main un fort stock de marchandises, et je voudrais qu'on en comparât le prix et la qualité avec ceux des articles venant du Nord ou de l'Ouest. Dans le cas où ces articles seraient aussi bonnes et meilleur marché, je serais heureux que le commerce m'adressât ses ordres. J'ai engagé les ouvriers les plus habiles qu'on peut trouver en Europe et en Amérique. On pourra d'ailleurs se convaincre par un examen minutieux que les matériaux que j'emploie sont de première qualité. Comme j'ai ici de grandes facilités pour la fabrication d'étoffes de tissus de laine, je me dispose à mettre sur le marché du Sud des articles de premier ordre à un prix de revient aussi modique, sinon plus modéré que celui demandé pour de semblables marchandises manufacturées au Nord.
14nov— A. A. ULMAN.

A. Brousseau & Son
17 RUE DE CHARTRES,
Importateurs et marchands de
TAPIS,
Toiles cirées pour planchers, Nattes de Chine et de rotin,
Stores pour fenêtres,
ETOFFES A RIDEAUX, ARTICLES DE TAPISSERIE.
Les prix les plus modiques du Sud-Ouest. 6 oct—1 an—PP

A louer ou à vendre.
UNE maison à deux étages avec galerie devant et sur les côtés, une spacieuse entrée, deux beaux salons à arche, [illegible] salle à manger, au 2me étage, quatre belles chambres à coucher et plusieurs cabinets, gaz et bains, cuves, water work, chambre de bain avec cuisine haute de quatre belles chambres. Cette maison est bâtie au milieu d'un vaste jardin, planté d'arbres fruitiers et de plantes [illegible] et une cour et arrière cour, le tout en [illegible] état, son voisinage est situé au coin des rues [illegible] et Galvez, à un demi îlet des plus belles résidences de la rue de l'Esplanade.
Pour termes, etc., s'adresser à FLAVIUS LE BLSQUE, 97 Exchange Alley. 29oct—10t

A LOUER.
La belle maison, ayant jardin et toutes les améliorations modernes, située rue Dumaine, No 358, entre Marais et Villeré. Pour les conditions, s'adresser à J. M. A. MALLARD, (rue Gravier, No 187, au-dessus du "Cotton Exchange." 9 oct—

A vendre pour cause de décès.
UNE GROCERIE bien achalandée et faisant de bonnes affaires, située encoignure Annette et Marais. Pour les informations s'adresser sur les lieux. 24 Oct—6t

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS,
se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné. [illegible] apprécier les propriétés [illegible]
Propriétaire, Alph. WALZ, 28 rue Conti. 21 mars—